

## L'assemblée générale de Cap'Clar a eu lieu le 7 mars 2026



L'assemblée générale de Cap'Clar a eu lieu le 7 mars 2026

Lors de l'Assemblée Générale de l'association **Cap'Clar**, Bertrand Le Guillou remercie les élus, partenaires et participants présents, ainsi que les professionnels locaux ayant contribué à l'organisation de la soirée et du buffet.

Dans son **rapport moral**, il souligne que **l'année 2025 a été difficile pour certains professionnels**, notamment à cause de fermetures d'activités et des **travaux dans le centre de Saint-Clar**, qui ont impacté les commerces. L'ouverture de l'épicerie associative a également suscité des inquiétudes, mais l'association souhaite favoriser une **offre complémentaire plutôt que concurrente**. Cap'Clar s'est aussi impliquée dans d'autres sujets comme la gestion des déchets. L'association joue un rôle important de **lieu d'échanges entre professionnels et de relais auprès des collectivités**, et a contribué à certains projets locaux comme l'extension de la zone Labarthète. Le rapport moral est **adopté à l'unanimité**.

Dans son **rapport d'activités**, Jean Mounet rappelle les principales actions de 2025 :

- organisation de l'Assemblée Générale à Tournecoupe,
- opérations pour la fête des mères et des pères mettant en avant des produits locaux,
- refonte et impression du **livret Cap'Clar**,
- création et distribution de **10 000 sets de table promotionnels**,
- participation au **Forum des Associations**,
- organisation du **jeu de Noël** avec près de 2000 € de lots,
- mise en place d'une **carte de fidélité** pour soutenir les commerces touchés par les travaux.

La **4<sup>e</sup> Foire d'Automne** a été un succès malgré la météo : entre **2000 et 2500 visiteurs**, environ **60 exposants** et **1300 repas servis**. La préparation de la **5<sup>e</sup> édition (4 octobre)** est déjà en cours.

Le **rapport d'activités est également adopté à l'unanimité**.

RAPPORT FINANCIER – Estelle BAUGNIET, Trésorière

Le **rapport financier 2025**

**dépenses totales** s'élèvent à **21 950,15 €**, réparties entre **11 340 € pour la Foire d'Automne**, **9 380,17 € pour les activités de l'association** et **1 229,98 € pour les frais de gestion courante**.

Les **recettes totales** atteignent **24 751,55 €**, provenant principalement des **cotisations des adhérents**, des **subventions de la CCBL (4 962 €)** et de la **mairie de Saint-Clar (1 000 €)**. La Foire bénéficie aussi de **sponsors** (Groupama, CAPG, Robert SA et Banque Populaire Occitane) pour **1 000 €**, ainsi que de **subventions des communes (2 950 €)**, de la **CCBL (1 100 €)** et du **Conseil Départemental (750 €)**. Les **recettes propres de la Foire** (emplacements et buvette) ont rapporté **5 770,20 €**.

Au **31 décembre 2025**, l'association présente un **solde positif de 2 801,40 €**

**adopté à l'unanimité**.

**PROJETS 2026** – Bertrand LE GUILLOU et Jean MOUNET, Co-Présidents - Mise à jour du livret dans son nouveau format - Sets de table : pensez à donner vos dernières infos, logos etc - Fête des Mères et Pères - Foire d'Automne, 5<sup>ème</sup> édition, le dimanche 4 octobre. - Jeu de Noël et son caddy ! - d'éventuels autres projets pourront être discutés à l'occasion du prochain CA une fois renouvelé.

En **2025**, l'association **Cap'Clar** comptait **103 adhérents**, contre 99 en 2024. Douze nouveaux membres ont rejoint l'association, tandis que plusieurs entreprises ont quitté l'association ou cessé leur activité. Début **2026**, cinq nouveaux adhérents ont déjà intégré le réseau.

Le **Conseil d'Administration** s'est réuni **six fois dans l'année**, avec un compte rendu transmis aux adhérents, à la CCBL et aux mairies du territoire. Plusieurs **commissions de travail** ont été mises en place pour organiser les actions de l'association (foire, fêtes des mères et pères, assemblée générale, livret et sets de table).

En **2026**, le Conseil d'Administration est renouvelé : **cinq membres sortent** et **cinq nouveaux entrent**, maintenant le conseil à **15 membres**. Le vote pour cette nouvelle composition est **adopté à l'unanimité**.

Lors des **interventions**, le maire de Saint-Clar souligne la fin prochaine des travaux du centre-bourg visant à améliorer l'attractivité du village. La **CCBL** annonce l'extension de la **zone d'activités de Labarthète** sur **4 hectares**, pouvant accueillir une vingtaine d'entreprises, et présente l'application **IntraMuros Gers** pour informer les habitants. Le député **David Taupiac** insiste également sur l'importance de cette extension pour le développement économique local.

En l'absence de questions diverses, l'**Assemblée Générale se clôture à 19h45**, suivie d'un **buffet dînatoire offert par Cap'Clar**.

Bertrand le Guillou a cédé sa place de co-président à Mme **Mathilde Breton**, et que Mme **Véronique Gauran** vient appuyer **Estelle Baugniet** en prenant le poste de vice-trésorière. **Jean Mounet** reste co-président, et **Pierre Fourleignie** secrétaire de l'association.

